

DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Rémi LEFEBVRE, Dominique REYNIÉ



La démocratie représentative est en difficulté. Abstention, vote protestataire, éloignement entre les citoyens et leurs élus... Mais dans le même temps, la société numérique collaborative, l'information croissante des citoyens, le temps libre des salariés – et des retraités – ouvrent de nouvelles perspectives. Comment, dans ce nouveau contexte, *participer* et *représenter* – de manière démocratique s'entend. À quel moment, avec qui et pour quelle prise de décision? Ce dialogue entre deux chercheurs réputés éclaire d'excellente manière ces interrogations: un débat important pour un renouveau démocratique accepté par le plus grand nombre.

Jean Viard

Rémi Lefebvre est professeur de sciences politiques à l'université de Lille 2 et chercheur au CERAPS.

Dominique Reynié est professeur de sciences politiques à Sciences Po. Il est depuis 2008 directeur général de la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol).

éditions de l'aube

Diffusion Harmonia Mundi
10 €



Conception graphique: www.horizonbleu.com. Montage photographique: Hervé Roussel

l'aube nord ■ DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Rémi LEFEBVRE Dominique REYNIÉ DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



l'aube

DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE,
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La collection *Aube Nord*
est dirigée par Jean Viard

Série *Rencontres du nouveau siècle*

Dans la même série (extrait) :

Maïssa Bey, *L'une et l'autre*, 2009

Marnix Beyen, Philippe Destatte, *La Belgique va-t-elle
disparaître ? Itinéraire d'une nation européenne*, 2011

Caroline Dayer, *Sous les pavés, le genre. Hacker le sexisme*, 2014

Bertrand Hervieu, *Les orphelins de l'exode rural*, 2008

Bernard Lietaer, *Mutation mondiale, crise et
innovation monétaire*, 2008

Dominique Méda, *Travail: la révolution nécessaire*, 2009

Dominique Méda, Ignacy Sachs, Bernard Lietaer, *Et si on
rallumait les étoiles ? L'audace d'inventer*, 2014

Philippe Meirieu, Pierre Frackowiak, *L'éducation peut-elle
être encore au cœur d'un projet de société ?*, 2008

Serge Paugam, *Vivre ensemble dans un monde incertain*, 2014

Didier Tabuteau, *2025: l'odyssée de la Sécu*, 2008

Patrick Viveret, *Reconsidérer la richesse*, 2010

Dominique Wolton, *Mc Luhan ne répond plus. Communiquer
c'est cohabiter*, 2010

© Éditions de l'Aube, 2015
www.editionsdelaubes.com

ISBN 978-2-8159-0480-3

Rémi Lefebvre
Dominique Reynié

**Démocratie représentative,
démocratie participative**
Débat animé par Luc Hossepied

éditions de l'aube

Ouvrage publié avec le concours
de la région Nord-Pas-de-Calais

Démocratie représentative, démocratie participative *

Luc Hossepied. – La démocratie participative demande des savoir-faire et des moyens, nous en parlerons. Mais, pour commencer, quelle est votre définition de la démocratie participative ?

Rémi Lefebvre. – La démocratie participative est d'abord une formule étonnante car redondante (comment une démocratie ne pourrait-elle être fondée sur la participation ?). Si on utilise cette expression c'est qu'on a redécouvert que la démocratie représentative qui est la nôtre est une conception très limitée et restrictive de la démocratie. Ce concept qui a émergé dans les années 1990 désigne un ensemble flou de dispositifs, de procédures et de règles de natures très diverses

* Ce texte est issu du débat qui a eu lieu le 3 février 2011 à Lille, au siège du conseil régional Nord-Pas-de-Calais entre Rémi Lefebvre et Dominique Reynié, dans le cadre des *Rencontres du nouveau siècle*.

qui visent à associer les citoyens, essentiellement à l'échelon local, aux débats publics liés aux processus décisionnels. Cette démocratie est le plus souvent consultative.

Dominique Reynié. – Au-delà de cette définition qui me convient parfaitement, il s'agit de savoir si la démocratie participative se substitue à la démocratie représentative ou bien si elle est destinée à la régénérer. Que ce soit en Tunisie ou en Égypte, il y a un questionnement autour de la démocratie, du rapport à la liberté et au collectif. Les contextes sont différents mais le cycle est le même. Ce n'est pas un hasard si dans nos sociétés on s'interroge de plus en plus sur les pratiques et les formes complémentaires de démocratie, et si, dans les pays qui n'ont pas un niveau de démocratisation comparable au nôtre, les problématiques d'accès à la démocratie se posent de manière urgente.

Rémi Lefebvre. – Je ne m'aventurerai pas à faire des comparaisons avec ce qui se passe dans le Maghreb ou en Égypte. On peut observer toutefois dans ces pays que l'élévation intellectuelle et culturelle d'une partie des populations

marque une évolution structurelle de ces systèmes politiques. En Tunisie, par exemple, ce niveau d'éducation et le déclassement qui lui est aussi lié ont été un des substrats de la révolution. Le système tunisien forme ainsi des élites qui ne trouvent pas dans le système démocratique des débouchés politiques. En revanche, certains processus à l'œuvre vont dans le sens inverse, celui d'une « dé-démocratisation » en quelque sorte. Il y a une élévation du capital culturel mais il y a aussi, sous l'effet de la mondialisation libérale, une tendance à l'écrasement de la démocratie par des logiques économiques profondes, un rétrécissement de l'espace du politique et de la souveraineté. La précarisation de la société qui fragilise les individus produit aussi de la démobilisation, de la désocialisation et donc de la dépolitisation.

Luc Hossepied. – *La démocratie représentative est-elle en crise ?*

Dominique Reynié. – Oui, sans aucun doute dans le sens où nos citoyens éprouvent intimement la perte de maîtrise de leurs destins par les outils classiques de la démocratie représentative. Dans la période actuelle, une très grande

pression s'exerce dans tous les domaines de la vie économique, sociale et politique car les changements affectent toutes les institutions, tous les systèmes, tous les registres, tous les comportements. Personne ici ne peut dire que ce mouvement historique n'a rien changé dans sa vie. La démocratie représentative me paraît être en crise parce que, dans ce contexte, on se demande si elle est encore capable de produire de la régulation, de la puissance, de la souveraineté. Ou alors, nous nous trouvons face à la fin d'un cycle historique, les institutions, par définition, étant mortelles. Penser que la démocratie, parce que c'est un régime auquel on est attaché, serait éternelle n'est qu'une croyance. La démocratie s'inscrit dans une histoire et peut aussi avoir une fin. Peut-être sommes-nous en effet au début de ce cycle d'épuisement. Mais peut-être aussi la démocratie est-elle en train de devenir l'horizon d'autres peuples qui auront la force de la relancer. Ce qui nous obligera à nous interroger sur les moyens que nous avons de relancer notre propre démocratie. Cela étant dit, je ne perçois pas ce qui, au-delà de la démocratie représentative, serait, dans un système différent, désirable et qui pourrait ressembler à quelque chose que

nous souhaiterions en commun. Peut-être que les générations futures vont pouvoir imaginer et inventer cette forme politique inédite. Peut-être aussi qu'il n'y a pas d'horizon au-delà de notre démocratie représentative sinon des formes de régression. Il me semble précisément que l'on n'arrive pas à tracer un horizon collectivement désirable qui soit conforme à nos valeurs de liberté et d'autonomie individuelle, et qui ne soit pas la démocratie représentative. C'est comme si nous étions face à un modèle, certes plus faible et bousculé, mais indépassé. C'est une situation paradoxale qui oppose un modèle indépassé – mais pas nécessairement indépassable – tout en étant malmené par toute une série de difficultés liées à l'évolution du monde : globalisation, surendettement qui affaiblit voire hypothèque la capacité des générations futures à prendre des décisions démocratiques, l'orientation des budgets ayant été décidée à leur place. Les réflexions qui sont menées portent beaucoup sur une façon de régénérer la démocratie représentative ou bien de l'accompagner, de la compléter. C'est le champ qui m'intéresse. On n'est pas obligé de renoncer à la démocratie représentative pour faire par exemple de la participation, mais on

peut penser que des procédures de participation, y compris le recours au tirage au sort, pour évoquer des formes un peu radicales, sont de nature à relancer la démocratie représentative, à l'accompagner, à la relégitimer. En résumé, face à l'usure de ce modèle, cela vaut certainement la peine de se demander s'il est dépassé, s'il n'est plus pertinent, ou bien s'il a toute sa pertinence mais c'est le monde qui a changé.

Juste un mot sur le tirage au sort. Dans certaines situations politiques, locales en particulier, il serait intéressant d'introduire le tirage au sort, par exemple pour attribuer une fraction des sièges à pourvoir afin de ne pas marginaliser celles et ceux qui n'ont pas les moyens d'une campagne électorale. Aux cantonales, dans les conseils municipaux, partout où il y a des assemblées élues, en particulier au niveau local – mais on pourrait aussi bien l'imaginer dans les universités –, quelques sièges pourraient être tirés au sort parmi des citoyens s'étant portés candidats afin qu'ils participent, le temps d'un mandat, à la vie de la collectivité. C'est une façon de diversifier les profils dans ces assemblées afin qu'il n'y ait pas uniquement des professionnels de la politique. Le tirage au sort est un élément,

certes marginal, mais qui contribuerait à enrichir les discussions dans le cadre de la démocratie représentative.

Rémi Lefebvre. – Le concept de « crise du politique », largement galvaudé, est une notion fourre-tout, ce que l'on peut appeler un concept écran. Il enveloppe aussi bien les phénomènes d'abstention, de défiance à l'égard de la politique, de « dépolitisation » ou le sentiment d'impuissance généralisée. Or, je pense que tout cela ne renvoie pas aux mêmes choses et par conséquent obscurcit l'analyse. En revanche, il y a une transformation profonde des systèmes politiques, notamment sous l'effet de la mondialisation qui casse les souverainetés et la notion de bien commun. Or, notre modèle politique français s'est construit sur un imaginaire souverainiste, d'où sans doute, même si c'est un lieu commun, l'acuité du « pessimisme français » dont les commentateurs ne cessent de parler. Il y a en France une attente de politique qu'un pouvoir de plus en plus « insouverain » déçoit. Plus fondamentalement, la crise de la démocratie est aussi vieille que la démocratie. Les hommes politiques (les « politiciens »)

ont toujours suscité la défiance. Certains philosophes comme Claude Lefort prétendent même que l'indétermination et l'incomplétude de la démocratie sont ce qui caractérise son état normal*. La démocratie est vouée à décevoir. Bernard Manin parle d'expérience « déceptive »** parce que la démocratie n'est jamais assez satisfaisante. Pour ma part, je pense qu'il y a une transformation du rapport au politique mais celle-ci est très hétérogène. Il y a des citoyens qui sont de plus en plus critiques, de plus en plus exigeants, indociles, qui refusent de voter parce qu'ils estiment que c'est inutile. Ces citoyens sont donc aussi moins dupes des artifices de la politique ou de la communication et les rejettent. Ils ont fait des études, ils ont des diplômes et estiment qu'ils ont leur mot à dire. Ils refusent la représentation si elle n'est qu'abandon, abdication de leur pouvoir. Il y a aussi l'extrême inverse : des personnes qui sont sorties du jeu politique et pour lesquelles la politique est le dernier des soucis parce qu'elle

* Claude Lefort, *L'Invention démocratique*, Fayard, 1981.

** *Principes du gouvernement représentatif*, Champs-Flammarion, 1996

est devenue un spectacle ésotérique ou parce qu'ils sont avant tout occupés par leurs soucis matériels et économiques. La légitimité des gouvernants et du système est donc mise en cause par des logiques diverses voire opposées.

Pour ma part, je pense que le libéralisme économique met en danger la démocratie dans la mesure où l'emprise du marché casse l'idée d'un espace commun, où il y aurait du grain à moudre en termes de délibération démocratique. Le marché et l'ultra-capitalisme atomisent la société, ils favorisent le repli des individus sur eux-mêmes et l'utilitarisme. Ils cassent aussi l'idée qu'il y aurait une alternative. On connaît la célèbre assertion de Margaret Thatcher « *There is no alternative* ». Si l'alternative ce n'est qu'un peu plus ou un peu moins de social, il n'y a plus de délibération démocratique possible. Se développe alors dans la société un sentiment d'impuissance qui n'incite pas à prendre part au débat, à lui donner du crédit. La politique devient un espace vide surtout quand elle fonctionne dans un entre-soi social qui est celui des professionnels de la politique. À quoi bon s'intéresser à la politique si la politique telle qu'elle est pensée ne peut plus grand-chose, si elle fait

le deuil de changer les choses? Ce scepticisme nourrit la désaffection et la défiance de manière puissante. L'élection qui demeure le moment clé du système démocratique, en dépit des détours participatifs, devient une dramaturgie vide et creuse que certains citoyens ne veulent plus cautionner en se rendant aux urnes.

Enfin, l'hyper-professionnalisation joue aussi un rôle important dans cette défiance vis-à-vis du politique. La démocratie représentative est fondée sur la confiance dans les représentants. La confiance, comme l'a écrit Pierre Rosanvallon, est en démocratie une hypothèse sur le comportement futur d'un élu, hypothèse qui fonde le crédit de sa parole et de ses engagements*. Or, aujourd'hui, cette confiance n'existe plus. Elle s'est érodée avec les promesses non tenues qui ont démonétisé la parole politique. Si cette confiance n'existe plus c'est aussi parce que le peuple ne s'identifie pas à ses élites. Entre les représentants et les représentés, un fossé s'est creusé. Ce fossé est avant tout sociologique. Jamais les élites politiques n'ont été aussi peu représentatives sociologiquement (même au niveau local où la diversité sociale des

* Pierre Rosanvallon, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Seuil, 2006

maires par exemple est beaucoup plus faible que par le passé). Il suffit pour s'en convaincre de regarder la composition de l'Assemblée nationale. Plus aucun fils d'ouvrier, la moyenne d'âge est de cinquante-huit ans. La longévité électorale, la notabilisation, le cumul des mandats difficile à réformer..., tout cela grippe la démocratie représentative. Le système représentatif est bloqué.

Luc Hossepied. – Que faut-il attendre de la politique?

Dominique Reynié. – C'est un sujet compliqué car l'analyse se mêle aux préférences personnelles. Souhaite-t-on réellement que le politique soit capable de tout? Ne préférerait-on pas, pour des raisons philosophiques profondes, qu'il soit limité à une zone précise, par exemple le régalien, et qu'ensuite il nous laisse administrer nos vies sans s'y insinuer dans le moindre détail. Cela peut se discuter et la question mérite d'être posée. S'il y a de fortes attentes à l'égard du politique, les déceptions risquent d'être d'autant plus grandes. J'ai déjà pu observer un grand nombre d'élections, d'autant plus que les mandats sont passés de sept à cinq ans.

À chaque nouvelle élection présidentielle, on peut penser que cette fois-ci, les électeurs vont cesser de croire à cette élection. Et pourtant, non, sauf en 2002. Nous gardons cette conviction que le politique est puissant. La démocratie, parce qu'elle convoque le peuple, le démos, est une promesse de puissance et d'efficacité. Si l'on vous demande collectivement, le même jour, de prendre ensemble une décision, c'est que cette décision doit être importante. Qu'est-ce qui donne de l'importance à cette décision ? Le fait que ce soit un acte de liberté, un acte démocratique... Mais le soir du dimanche électoral, avons-nous juste à être satisfaits parce que nous avons voté ? Si nous pensons que de grandes choses sortiront de notre acte, forcément nous serons déçus. La politique promet trop pour ne pas décevoir. Ensuite, on assiste forcément à une forme de retrait par rapport à ce qui avait été hautement porté, et qui finalement se termine en aménagements. Ces derniers ne sont d'ailleurs pas indignes, mais ils ne changent pas les vies, en tout cas pas de manière spectaculaire et rapide.

Dans l'enquête que fait régulièrement le Cevipof, le baromètre du rapport des Français à la politique, un tiers des Français disent

avoir une préférence pour les systèmes moins démocratiques et souhaitant plus d'autorité.

Luc Hossepied. – Les Français seraient-ils de moins en moins démocratiques ? De plus en plus déçus ? Y a-t-il un risque de dérive populiste ?

*Dominique Reynié. – Je fais l'hypothèse qu'en Europe, il y a une fraction importante des sociétés européennes qui fait des choix électoraux récurrents dont les évolutions peuvent être anti-démocratiques. Il y a beaucoup de facteurs favorables aux dérives populistes en France et en Europe. Ce qui est certain c'est que le populisme ne se combat que par l'intensification de la participation et non pas par une politique de « *containment* » qui aurait pour objectif de contraindre au silence les formations politiques de type populiste. Il faut favoriser la participation, en organisant, par exemple, une rotation plus rapide des mandats électoraux.*

Luc Hossepied. – Revenons à la démocratie représentative. Dominique Reynié a évoqué le pouvoir de « ceux qui ont le pouvoir ». Les citoyens pensent-ils qu'ils ont trop de pouvoir ?

Rémi Lefebvre. – En tout cas, notre système fonctionne à la concentration du pouvoir. Il est traversé, du pouvoir municipal au pouvoir présidentiel, par l'idée qu'un homme peut agir seul, que sa volonté est centrale, ce qui est infantile. Le principe même de l'élection présidentielle qui concentre toute la symbolique décisionnelle est un principe anti-démocratique en soi qui perpétue une forme de monarchisme. Mais la critique de la présidentialisation porte peu, comme on l'a vu au moment de l'adoption des primaires ouvertes par les socialistes. Pourtant, on ne retrouve pas cette concentration du pouvoir dans beaucoup d'autres systèmes politiques et même aux États-Unis. François Hollande n'a pas vraiment remis en cause cette hyper-concentration du pouvoir qui est mortifère.

Pour répondre à votre question, je pense que si le citoyen est tenté de faire des choix autoritaires, c'est le résultat de la déshérence d'une partie du système démocratique qui ne croit plus dans le système politique. Mais aussi parce que le système démocratique a déshabitué les citoyens à la participation : une partie des citoyens pensent qu'ils n'ont rien à dire et qu'ils n'ont pas de compétences pour donner leur opinion parce qu'ils

sont exclus socialement et économiquement. La redistribution du pouvoir est un enjeu démocratique majeur. Il faut redonner le pouvoir au citoyen, réenchanter le pouvoir et non pas faire croire au pouvoir d'un homme providentiel, de plus en plus illusoire dans un contexte où les interdépendances à tous les niveaux sont de plus en plus fortes. Je ne crois pas à la démocratie providentielle. Je crois à la démocratie de dissémination, à la démocratie participative à tous les échelons, qui redonne le goût de la démocratie. Bien entendu, la démocratie participative comporte des risques, notamment celui de ne répondre à l'attente que de certaines catégories sociales qui ont les moyens économiques et intellectuels de participer. Le risque de la démocratie participative est donc de reproduire les inégalités sociales, de renforcer les logiques d'exclusion, de donner un peu plus la parole à ceux qui l'ont déjà. La démocratie participative doit être inclusive.

Luc Hossepied. – *Comment organiser cette démocratie délibérative, participative ? Comment donner la parole aux citoyens sans qu'ils se la fassent confisquer par des élites ?*

Dominique Reynié. – Je suis d'accord avec ce que vient de dire Rémi Lefebvre. Il y a un risque d'avoir une surreprésentation des individus, des groupes sociaux, les mieux formés, les plus intéressés à la chose publique, les plus militants, les plus organisés. Ce ne sont par ailleurs pas toujours les mieux inspirés, le risque est donc réel. Cela étant, ce phénomène est général, il y a toujours des groupes sociaux très favorisés, que ce soit par l'élection, la candidature et même la fabrication de la campagne électorale.

J'ajouterai que l'élection du président de la République, ce n'est pas de la démocratie représentative. Cette élection a eu une utilité historique, à un moment où il fallait fédérer, mais elle devrait disparaître car elle est inutile et nocive. Faisons de la vie politique française une vie parlementaire. Ce n'est pas sans effet sur notre discussion car le système présidentiel étouffe la démocratie représentative en France. D'autant plus qu'aujourd'hui, quoi qu'on en dise, grâce à la qualité de l'éducation, on n'a jamais été aussi bien formés. La population est devenue « compétente », de ce fait elle ne se reconnaît plus à l'intérieur de nos modèles archaïques qui empêchent de faire de la politique de manière

plus horizontale, d'avoir des échanges politiques et de créer des liens civiques. Il y a vingt ans, cela ressemblait à une forme d'utopie défendue par des minorités qui étaient confrontées à des impossibilités pratiques. Comment rassembler 45 millions d'électeurs sur une place ?

Outre le fait qu'il est désormais possible de construire des démocraties locales vigoureuses, à une échelle de compétence réduite par rapport à la grande cité, la nation ou même l'Europe, il y a aussi des opportunités extraordinaires offertes par les technologies numériques qui permettent de tisser véritablement des liens. Je ne pense pas que le web individualise, disperse, divise, isole. Je suis convaincu du contraire. Les relations sociales sur le web se diversifient, s'intensifient et se multiplient. Beaucoup de débats et d'informations circulent et forment un immense débat permanent. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, la cité est en discussion. On parle beaucoup du pire sur le web mais il y a aussi le meilleur. Au bas des articles de journaux régionaux, les commentaires sont souvent très précis, remarquables, parfois très drôles. Au niveau local, comme au niveau national, de nouveaux outils existent. Aujourd'hui, si on

le voulait, on serait en mesure, peut-être pas de remplacer la démocratie représentative par la démocratie participative, mais d'intensifier, d'accompagner, et de créer un sujet collectif non élu, présent de plein droit et dont la parole serait plus forte et plus visible. On a maintenant la possibilité, grâce aux outils numériques, d'organiser des procédures de délibération, de participation, de co-décision, de co-administration.

C'est d'ailleurs dans l'intérêt des élus qui sont amenés parfois inévitablement, au-delà de leurs réticences pour certains, à prendre en considération ce nouvel outil. Écouter ce que tant de personnes ont à dire sur la démocratie ne peut pas nuire, au contraire cela joue en faveur d'une démocratie locale plus vigoureuse, en prise avec la réalité.

Luc Hossepied. – Vous dites que cela ne se substitue pas mais s'ajoute à des démarches qui existent déjà dans les territoires. À quoi faites-vous référence ?

Rémi Lefebvre. – Quand on parle de démocratie participative, des pratiques existantes, on parle essentiellement d'une démocratie de proximité, une démocratie de contact entre

citoyens et élus, importante mais un peu limitée. Elle concerne globalement les territoires des collectivités locales et tout particulièrement les villes et les communes. La démocratie participative reste confinée aux arènes micro-locales voire, le plus souvent, aux quartiers (alors même que le pouvoir s'est déplacé dans les intercommunalités). Concrètement, sa forme la plus répandue en France, ce sont les conseils de quartiers. Obligatoires dans les villes de plus de quatre-vingt mille habitants, ils se développent surtout dans les villes à partir de vingt mille habitants (ce qui est très en deçà du seuil législatif). Aujourd'hui les conseils de quartiers sont toutefois dans une phase d'essoufflement, de désenchantement, et globalement ils sont avant tout des instances consultatives sur les problèmes du quartier (ce qui n'est pas négligeable mais insuffisant). Ils s'appuient parfois sur des budgets dédiés ou des subventions mais ne traitent pas les enjeux transversaux de la commune.

Il y a aussi toute une série d'expérimentations et de dispositifs développés par les collectivités : les budgets participatifs, les conférences de citoyens, les débats publics, la démocratie électronique... Ces expérimentations se

développent ici et là mais peinent parfois à trouver un public et elles sont souvent faiblement connectées aux décisions. Finalement, la démocratie participative se réduit le plus souvent à de la consultation et de l'information et génère beaucoup trop rarement de la coproduction et de la codécision. On se retrouve donc dans une démocratie participative où les dispositifs sont en gros des courroies de transmission entre gouvernants et gouvernés dans un sens à la fois descendant et ascendant.

Il y a bien sûr des tentatives pour aller au-delà. Par exemple, la région Nord-Pas-de-Calais a mis en place trois jurys citoyens. Ce sont des panels de citoyens tirés au sort, à qui l'on donne une formation, et qui répondent à une question. Ils produisent pour cela un avis (consensuel ou pas) pour la collectivité qui y donnera suite ou pas. Cette nouvelle technique du tirage au sort, que je trouve très intéressante, permet de toucher des publics qui d'habitude sont difficiles à toucher. C'est le citoyen « ordinaire », qui spontanément n'irait pas dans les réunions ou les assemblées participatives, qui est visé à travers conférences et jurys de citoyens. Bien entendu ces jurys citoyens ont leur limite, mais ce qui

est très frappant c'est que lorsque l'on donne au citoyen le temps, les moyens et la formation pour se prononcer sur une question complexe à la suite d'une délibération, cela produit des effets inattendus. En tout cas cela accrédite l'idée que les citoyens peuvent produire collectivement un avis sur des questions complexes. Et donc symboliquement ce type de dispositif montre que le choix démocratique ne doit pas être forcément qu'une affaire d'experts ou d'élites. Le « bon sens non spécialisé » des « profanes » peut enrichir le débat, le décentrer, le renouveler.

Concrètement, le dernier jury citoyen auquel j'ai assisté et que j'ai observé a travaillé sur les nouveaux indicateurs de richesse afin de sortir de l'indicateur toujours évoqué, le PIB. Bien entendu, en trois jours de formation on ne peut pas maîtriser la complexité des questions, mais globalement les citoyens ont été capables d'aller au-delà de la technicité des enjeux et se sont exprimés sur la dimension politique. Ils ont été tirés au sort, ils ont décidé de venir, ont été formés, ont donné leur avis citoyen et pour cela ont été indemnisés. Lors de la campagne présidentielle de 2007, Ségolène Royal avait proposé les jurys citoyens tirés au sort. Souvenez-vous

comme cela avait soulevé un tollé général de la classe politique, très conservatrice sur cette question. Cette proposition avait été taxée de « populiste, démagogique, voire maoïste », etc.

J'estime pour ma part que cette technique du jury citoyen, fondée sur le tirage au sort avec des indemnités, pourrait être déclinée dans toutes les collectivités et pourrait devenir un contre-pouvoir intéressant à la démocratie représentative. Cette technique du tirage au sort et des conférences des citoyens me paraît être une piste très intéressante pour le développement d'une démocratie qui soit autre chose qu'une simple démocratie représentative. Le tirage au sort dont on a oublié la portée politique est l'essence de la démocratie pour Montesquieu, faut-il le rappeler. Le philosophe Jacques Rancière* a raison de le réhabiliter. Cette technique permet selon lui de choisir des citoyens qui incarnent non pas une capacité spécifique mais la capacité commune. Elle permet de réintroduire la « production du quelconque » dont la démocratie, piégée par la technique et l'élitisme, a bien besoin.

* *La Haine de la démocratie*, La Fabrique, 2005.

Luc Hossepied. – Y a-t-il des thématiques qui seraient plus faciles à soumettre à l'avis des citoyens ? Je pense à l'environnement, la santé, la citoyenneté.

Dominique Reynié. – La Fondation pour l'innovation politique a publié une note sur la coproduction législative. On travaille sur la possibilité de contribuer de manière participative à la législation nationale. Autrement dit, sortir de la seule proximité et agir sur les bases législatives. Les auteurs de la note expliquent comment procéder avec les outils internet pour créer des systèmes de consultation très documentés ou substantiels. Attention, il s'agit de créer ensemble quelque chose, pas simplement d'approuver ou de désapprouver une proposition. Grâce à cela, on peut aujourd'hui accéder à l'intégration des points de vue, à différentes étapes. Dans ce processus, il est important que le législateur coopère afin qu'il n'y ait pas de travail fait parallèlement. Je vous signale un site important à cet égard : www.regardscitoyens.org. Ce sont des citoyens très actifs qui, pour le compte de la collectivité, passent beaucoup de temps en réseau à aller chercher des données publiques utiles aux citoyens, les formalisent en

bases de données et font ce qu'ils appellent des lâchés de données sur le web. Dans la mesure où l'administration française ne partage pas assez les données qu'elle possède qui nous concernent et qui concernent la vie collective, ce site est très utile. Une fois en circulation, ces données nous permettraient d'avoir beaucoup plus d'informations et donc davantage les moyens de participer à la décision. C'est un peu facile de dire que l'on n'a pas les compétences suffisantes lorsque les informations ne circulent pas.

Luc Hossepied. – Il y aurait donc une leçon de transparence à tirer de ces expériences ?

Dominique Reynié. – Je ne dirais pas transparence, simplement on devrait pouvoir avoir accès à des informations qui sont sans risque pour la souveraineté de l'État et qui nous apporteraient beaucoup en tant que citoyens. Je termine juste sur Regards citoyens. Au moment de la loi Hadopi, ils ont joué un rôle très important de surveillance du travail du législateur. Ils vérifiaient qu'il n'y avait pas de lobby pour fausser les débats, ils « traçaient » le comportement des députés dans les débats, etc. C'est

un travail important réalisé par des citoyens qui créent ainsi des réseaux de données et modifient l'information qui circule sur le web. Bien sûr, cela suppose une incitation à participer en dehors de cadres formels, voire rituels. Ce qui m'inquiète c'est que la génération d'hommes et de femmes politiques qui sont aux manettes en France a bien plus de quarante ans et ne perçoit pas l'importance de ce mouvement, sans même parler de le favoriser. Or, pour avancer, il faut ouvrir l'accès aux données et les partager. Le véritable risque est que la jeune génération passe à côté de quelque chose qui est simplement de son époque.

Luc Hossepied. – Quand il y a débat citoyen, comment éviter le lobbying de groupes organisés ? Y a-t-il des règles à mettre en place ?

Rémi Lefebvre. – Autrement dit comment éviter le « nimby » (*not in my back yard*), la défense des intérêts particuliers. Comment faire pour donner la parole au citoyen sans donner une prime à l'expression d'un intérêt individuel, particulariste ou communautaire ? Comment faire pour éviter de n'être que dans les enjeux

de proximité ? Bien sûr, les enjeux de proximité appellent la défense d'intérêts territorialisés. Quand il s'agit de tracer une ligne de TGV, il n'est pas illégitime pour un propriétaire de protester contre sa construction près de sa maison. Mais la défense des enjeux de proximité peut être l'occasion d'aborder des questions plus générales, de « monter en généralité ». On ne rentre pas forcément dans un débat avec des principes généraux.

Je pense que ces dispositifs peuvent élaborer des règles délibératives pour éviter ces écueils. Une démocratie participative accomplie doit être délibérative. Autrement dit, elle doit promouvoir un débat contradictoire, transparent, inclusif, où tout le monde peut prendre la parole et où les enjeux sont bien posés. Je ne suis pas naïf mais je crois qu'il y a une logique de la délibération qui peut être vertueuse pour le citoyen dès lors qu'on se donne un peu de temps et qu'on respecte certaines règles. La démocratie délibérative peut rendre plus malaisée la défense des intérêts particuliers parce qu'elle incite à aller à l'intérêt général par le débat.

Une des principales critiques faites à la démocratie délibérative est qu'elle vise le consensus.

Personnellement, je ne pense pas que la démocratie ce soit forcément le consensus. Il y a des intérêts irréductibles en politique. Certains auteurs comme Chantal Mouffe parlent de démocratie agonistique*. La délibération peut conduire à un accord sur des désaccords et à leur explicitation. La démocratie ne peut pas construire toujours du consensus car les intérêts des uns ne sont pas forcément conformes aux intérêts des autres. Le consensus se construit souvent au détriment des intérêts des plus faibles. Le risque d'une démocratie délibérative serait ainsi une démocratie qui nierait le conflit. La démocratie participative peut avoir pour fonction d'établir du « dissensus ». Elle peut amener au constat qu'il y a des visions de la société opposées de manière irréductible et que l'on n'est pas obligé de se mettre d'accord.

Pour revenir à la démocratie délibérative, elle présuppose des garanties procédurales et des instances qui se portent garantes de la qualité démocratique des débats. Cela peut être des professionnels de la participation, des universitaires, des autorités indépendantes, divers « tiers

* « La politique et la dynamique des passions », *Politique et Société*, vol. 22, n° 3, 2003.

garants »... qui organisent la prise de parole de façon à ce que, par exemple, tout le monde puisse parler et échanger. On peut former les citoyens à la prise de parole. On peut garantir la transparence de l'information. Évidemment, la démocratie participative suppose que tout le monde soit conscient des enjeux. Or, on sait que la culture de la démocratie représentative c'est la culture de la rétention de l'information. Le représentant justifie son autorité de représentant par l'information qu'il maîtrise, sa connaissance des enjeux... La démocratie participative porte atteinte aussi à la démocratie de l'expertise, des « sachants » qui confisquent le débat. Pour revenir à votre question, le risque du *nimby* est donc réel mais je pense que l'on peut le dépasser en organisant une démocratie pleinement délibérative où les règles du jeu doivent être un enjeu du débat. Il faut débattre aussi sur les règles. Le débat sur le débat fait aussi partie du jeu démocratique.

Luc Hossepied. – Naïf ou pas ?

Dominique Reynié. – Non, présenter la dynamique de cette manière est une nécessité. À chaque phase de la démocratie, les étapes qui

ont été franchies ont toutes été à un moment donné présentées comme étant naïves. Dans un système démocratique, on a besoin de désigner des horizons qui, au moment où on les énonce, sont considérés comme étant inaccessibles. Cela provoque une mise en tension, on essaye de trouver des solutions et c'est ce qui donne de la vigueur à l'élan. Un système démocratique qui se considérerait comme étant abouti serait mourant ou mort. En démocratie : ou tout est bien, et on ne touche à rien, ou alors on sort du système démocratique. Pour simplifier à outrance, soit on intensifie le modèle soit on en sort. Il y a par conséquent une réelle nécessité à intensifier le modèle et ce n'est pas en faisant passer le mandat de sept à cinq ans que l'on réglera la situation. C'est un mécanisme institutionnel qu'il fallait modifier pour des raisons techniques à un moment donné, mais il y a des transformations plus fondamentales à entreprendre. Par exemple, limiter les mandats dans le temps. Il n'est pas raisonnable, il n'est pas sain et il n'est pas démocratique d'être élu pendant vingt-cinq ou trente ans. Au bout de trente ans, lorsque l'on passe la main parce que l'on meurt, quelqu'un va rentrer dans le système pour trente ans à

nouveau! Notre Assemblée, dont l'âge moyen est de cinquante-huit ans, est la plus vieille du monde démocratique. Pour un pays qui se vante de faire beaucoup d'enfants, c'est pour le moins paradoxal... Une assemblée aussi âgée ne peut pas renouveler un système, elle ne peut que le reproduire. Les mécanismes mis en place favorisent cette reproduction et ferment la porte à tout renouvellement.

Luc Hossepied. – Quelles seraient les voies nouvelles pour renouveler la représentativité de nos élus? Que pensez-vous des dispositifs valorisant la discrimination positive?

Dominique Reynié. – Il ne s'agit pas non plus de faire d'une assemblée un échantillon de la société ou une France en miniature. Il nous faut mille parlementaires qui représentent la volonté du pays. Cela dit, il y a des absences trop visibles qui ne peuvent pas être dues au hasard. Il y a aujourd'hui à peine plus de femmes qu'en 1946, deux ans après qu'elles avaient obtenu le droit de vote. Cela en dit long. Manifestement quelque chose qui n'est ni juste ni égalitaire se reproduit. L'Assemblée est constituée de

citoyens âgés, de sexe masculin, blancs. Lorsque cette assemblée doit adopter une loi au nom de l'égalité et du respect entre les sexes, cela pose problème. À l'époque de la loi Jospin sur la parité, j'ai trouvé la mesure sur les « femmes-quotas » un peu triste mais nécessaire. Avec une assemblée aussi décalée, le système ne peut plus être en prise avec la société. Nous voulons parler de démocratie participative, mais nous n'avons même pas accompli la démocratie représentative.

Rémi Lefebvre. – J'aimerais poursuivre la réflexion de Dominique Reynié sur l'hyper-professionnalisation politique car elle me paraît être au cœur de la défiance à l'égard des élus. Je suis d'accord avec lui lorsqu'il dit qu'aujourd'hui la démocratie n'est pas représentative dans le sens où il y a un décalage abyssal entre la représentation nationale et la société. Il y a le vieillissement du personnel politique dont on a parlé, mais aussi un poids très excessif de l'administration publique au sein de la représentation politique. Par ailleurs, on observe un processus considérable de notabilisation des partis politiques, notamment au parti socialiste, qui est

aussi lié à l'affaiblissement de manières plus anciennes d'entrée en politique qui passaient par les associations ou les syndicats.

Les partis politiques sont aussi une des institutions de la démocratie représentative, un de ses piliers qui fonctionnent mal. Leur affaiblissement et la rétraction de leurs réseaux sont des phénomènes inquiétants. On y trouve de plus en plus de collaborateurs d'élus, des personnes qui travaillent dans les cabinets ministériels, ce que j'appelle des « semi-professionnels » de la politique : tout cela crée un monde politique qui fonctionne en vase clos, en apesanteur, de plus en plus technocratisé, où le capital militant a un rôle de moins en moins important. On se rend compte que les élus ont besoin de la démocratie participative et de proximité parce qu'ils recherchent des prises avec la réalité et la société qu'ils n'ont plus. La démocratie participative est nécessaire car les élus n'ont plus forcément de liens avec la société. La société se dérobe à eux, ils ne savent plus la déchiffrer. C'est pourquoi on cherche des nouvelles courroies de transmission pour gouverner, de nouvelles prises. Le risque de la démocratie participative c'est qu'elle devienne simplement un nouvel art du gouvernement.

Michel Foucault parlait de « gouvernementalité ». Le chercheur Guillaume Gourgues parle d'une « gouvernementalité » participative*. Si la visée c'est simplement gouverner à l'aide d'instruments plus participatifs, on perd de vue alors la démocratisation de la démocratie, c'est-à-dire l'essentiel. Pour prendre une formule, « on donne le change sans changer la donne ». Tout change mais rien ne change.

Luc Hossepied. – Que pensez-vous des budgets participatifs ?

Rémi Lefebvre. – Les budgets participatifs font partie des expérimentations intéressantes mais trop isolées et limitées. Le conseil régional Poitou-Charentes a lancé les budgets participatifs pour les lycées. Actuellement, 10 % du budget des lycées de la région est géré par les personnels des établissements et en effet cela produit des résultats intéressants. La région Nord-Pas-de-Calais a aussi lancé une expérimentation de budgets participatifs des lycées. C'est important l'idée de budget participatif car l'argent est bien

* « Gouvernamentalité et participation », *Participations*, n° 6, 2013.

sûr le nerf de la guerre en politique. Permettre aux citoyens de gérer les budgets, c'est leur donner un réel pouvoir en leur permettant d'entrer dans le décisionnel. En revanche, si le budget participatif se réduit à distribuer dans les conseils de quartier des subventions au risque de succomber à de nouvelles formes de clientélisme, cela n'a plus grand sens. Je ne dis pas qu'il faut généraliser ce type de système mais cela peut être une manière d'amorcer de nouvelles formes de participation. Le modèle du budget participatif est né à Porto Alegre au Brésil. Même si cette expérience a été un peu fantasmée, elle a eu la vertu d'associer les catégories populaires à la décision politique et de les resocialiser. Cela a été un instrument utilisé par le parti des travailleurs pour réinitier une participation dans les catégories populaires, redistribuer le pouvoir, lutter contre les inégalités et la corruption.

Luc Hossepied. – Resocialiser, tirer au sort, former... Les modèles semblent être assez peu nombreux. Y a-t-il d'autres expériences en France ou ailleurs? Internet peut-il participer à la multiplication des bonnes pratiques?

Dominique Reynié. – Internet, ce sont des tuyaux, il ne faut pas l'oublier. Ce dont vous parlez, ce sont les « open data », les données ouvertes. Certains pays sont déjà très engagés dans ce type de pratiques. Aux États-Unis, par exemple, Obama organise sur le site de la Maison-Blanche des concours citoyens qui fonctionnent très bien. Tout le monde peut y participer car il n'est pas réservé aux Américains. Certains problèmes de l'administration américaine y sont présentés et chacun peut proposer des solutions. Parfois le lauréat est rétribué le temps de réaliser le concept de la résolution. Récemment, le problème d'équilibre nutritionnel dans les cantines scolaires en lien avec les questions d'obésité a été soumis aux internautes. Il fallait trouver la bonne composition nutritionnelle des repas proposés aux enfants. De très nombreux sujets ont ainsi été abordés. Quelque chose est réellement en train de s'inventer aux États-Unis, au Canada, en Australie. Dans ces pays, les administrations ont l'obligation de diffuser librement et gratuitement le maximum de données à caractère général, qui servent l'intérêt général. Par exemple, avec ces données, les citoyens fabriquent des systèmes d'alerte sur la qualité de l'air autour d'une école.

Et ainsi les parents peuvent prendre des décisions en connaissance de cause.

Luc Hossepied. – Est-ce que cela ne relève pas davantage de la modernisation administrative ?

Rémi Lefebvre. – En effet, avec l'internet, les comités d'usagers vont recueillir des données concernant les besoins existants. Ne faut-il pas cependant distinguer la démocratie participative de ce qui relève d'une forme de marketing proche des enquêtes de consommation ou des sondages ? Le management est souvent participatif. Une des inspirations de la démocratie participative est managériale voire libérale : optimiser les décisions, les rendre acceptables, performantes, incorporer les besoins des « usagers »... Ce peut être une stratégie de mobilisation et de rapprochement des administrations. Mais la démocratie participative telle que je l'entends va au-delà d'un échange de flux d'informations et d'une rhétorique de besoins et d'attentes. La démocratie participative renvoie aussi à un horizon noble d'émancipation et elle va au-delà d'une action publique « efficace ». Le risque serait que la démocratie participative se dissolve dans une nouvelle forme de management.

Luc Hossepied. – Qu'est-ce que cela change au sujet de la prise de décision ?

Rémi Lefebvre. – Cela rend la décision plus légitime. La démocratie participative prend le risque de perdre un peu de temps en amont de la décision. Les élus estiment d'ailleurs souvent que cela prend trop de temps, qu'elle retarde les processus décisionnels, qu'elle crée du chaos, du désordre voire de l'anarchie, alors qu'ils veulent de l'efficacité tout comme d'ailleurs les citoyens. Certains citoyens ne veulent pas de démocratie participative, ils veulent des résultats, du tangible. Dans nos démocraties, on observe actuellement une double tension. D'un côté, des citoyens qui veulent de l'efficacité, un pouvoir fort, quitte à être autoritaire, de l'autre côté, ceux qui acceptent de prendre un peu plus le temps. Nous sommes dans une société où règnent la tyrannie de l'urgence, la culture de l'immédiateté, où prendre le temps de la décision n'est pas facile à défendre. D'un certain point de vue, la démocratie participative est présentée comme une espèce de « machin » chronophage un peu vain. C'est pour cela aussi que les fonctionnaires sont en grande partie réfractaires à la démocratie

participative qui complique leurs tâches. Parce que concrètement, cela retarde les processus de prise de décision, cela réintroduit les citoyens dont on cherche souvent à se passer. Les résistances des services administratifs sont liées au fait que les élus instrumentalisent à travers la démocratie participative les citoyens pour faire pression sur les services et les moderniser ou les court-circuiter. Il y a des jeux d'acteurs, que la sociologie des organisations nous permet de bien analyser, qui montrent les résistances des élus mais aussi des fonctionnaires. La démocratie participative perturbe les routines, casse les habitudes bureaucratiques.

Que veut dire une bonne décision ? En démocratie il n'y a pas une « seule » bonne décision qui s'imposerait par sa naturalité. Lorsque l'on est face à un enjeu comme, par exemple, construire une autoroute, une ligne de chemin de fer ou un centre d'enfouissement de déchets, la décision légitime ne satisfera pas tout le monde, mais le processus, s'il est démocratique, doit donner aux citoyens la possibilité de connaître toutes les options.

Il y a un enjeu dont on n'a pas encore parlé ici, c'est l'écologie. Le philosophe Dominique

Bourg a montré que la démocratie représentative n'est pas adaptée aux enjeux écologiques considérables auxquels nos sociétés sont confrontées. Car les enjeux écologiques présents et futurs vont nous amener à prendre des décisions politiques très complexes qui vont remettre fondamentalement en cause le fonctionnement de nos sociétés ainsi que la démocratie représentative. Son fonctionnement électoral à court terme est inadapté aux enjeux écologiques qui imposent un nouveau rapport au temps et des arbitrages politiques d'une forme et d'une ampleur inédites. Quoiqu'il arrive, les collectivités politiques vont devoir prendre des décisions politiques tellement lourdes de conséquences, qu'elles seront obligées de promouvoir des formes de débats radicalement nouvelles. L'écologie peut ainsi être un levier de profondes transformations politiques et démocratiques.

Luc Hossepied. – Le processus de prise de décision en est donc modifié. Devons-nous aussi évoquer les conditions matérielles du débat citoyen ? Je pense aux horaires et aux lieux où se dérouleront les réunions, aux moyens donnés aux groupes de discussion ?

Dominique Reynié. – Comme vous l’avez compris, je suis davantage intéressé par les outils qui permettent d’organiser le débat quand on veut là où l’on se trouve. Non pas que cela me paraisse moins puissant sur le plan du concept ou même en termes de valeur mais les réunions peuvent produire tout autant de décisions de bonne qualité que de décisions biaisées par les effets de la mobilisation. Une réunion de délibération le soir peut être beaucoup moins représentative qu’une décision prise à l’Assemblée nationale. D’ailleurs, les élus locaux se plaignent souvent du fait que ces réunions soient désertes. Il me semble que dans nos existences il faut trouver l’équilibre entre le temps que l’on accorde en tant que citoyen aux affaires publiques politiques et le temps de notre vie privée et professionnelle. En tant que citoyen, même si on le voulait, on n’a pas suffisamment le temps pour faire de la politique. On peut participer à la vie publique sans être en permanence branché sur le politique et sans forcément que cela soit formalisé par des réunions publiques. On peut organiser des modes de participation au politique plus souples afin de poursuivre nos vies sans faire de la politique un métier. C’est un enjeu majeur

pour les nouvelles technologies qui constituent pour partie la solution. Je vous livre un dernier exemple concernant l’apport des technologies aux questions de participation citoyenne : avec les applications téléphoniques mobiles simples, les collectivités locales peuvent avoir aujourd’hui sur leur site une interface avec les citoyens qui le souhaitent. Ainsi, si vous trouvez sur votre chemin une batterie automobile abandonnée, vous la photographiez et automatiquement, grâce au signal GPS, la batterie est authentifiée sur le site de la collectivité qui localise l’endroit à l’aide de l’image et envoie des services de la ville ou du département directement là où il y a des déchets à emporter. Ce type de démarche se pratique beaucoup dans les pays que j’ai déjà cités. Elle peut se décliner presque à l’infini et produit des effets très importants. Notamment en ce qui concerne la responsabilité du citoyen qui ne passe plus sans broncher à côté d’une batterie abandonnée mais active le système et participe ainsi à la gestion des déchets de la cité. Les implications sont fortes.

Autre exemple, si le ministère de l’Intérieur donnait l’accès gratuitement aux informations bureau de vote par bureau de vote sur le taux d’abstention, on pourrait voir grâce à

la géolocalisation les quartiers où se trouvent les abstentionnistes et ainsi mener des actions politiques plus ciblées. Les effets de levier sont multiples.

Luc Hossepied. – Dans quelle mesure le référendum peut-il être utilisé pour démocratiser les prises de décision ?

Rémi Lefebvre. – Je pense que, tant au niveau national que local, la possibilité du référendum est sous-utilisée par les collectivités. Au moment de l'acte II de la décentralisation, il y a eu un assouplissement des règles du référendum mais il reste très difficile à organiser au niveau local. Il faut au moins 50 % de participation, ce qui est quasiment impossible et ne stimule guère son usage (aux élections locales l'abstention avoisine désormais les 50 %). En plus, le référendum n'est pas décisionnel. Pourtant le référendum pourrait être une manière d'ouvrir des débats à l'échelle départementale et régionale, de faire exister un espace public à ces niveaux qui reste encore largement à construire. La démocratie participative est surtout urbaine et communale. Il n'y a pas de fatalité qu'elle ne se développe dans les régions

et les départements où des initiatives de plus en plus nombreuses sont prises. Pourquoi les conseils généraux et régionaux n'organisent-ils pas de grands débats référendaires sur des questions politiques telles que la formation professionnelle, les routes, l'insertion, la dépendance, etc. ? Les raisons sont assez bien connues : les élus rechignent à être dépossédés de leur pouvoir de décision.

Il faut dire les choses clairement : des institutions comme les départements ou les intercommunalités fonctionnent à la sanctuarisation. Elles ne cherchent pas à donner de la publicité à leurs débats, souvent consensuels d'ailleurs (les délibérations sont votées en moyenne à plus de 80 % par tous les élus). Le modèle suprême de la sanctuarisation ce sont les intercommunalités dont le principe est de ne pas trop montrer ce qu'elles font dans la mesure où l'on est dans un consensus gauche-droite le plus souvent et un entre-soi d'élus municipaux. On en arrive à des situations édifiantes : d'un côté, on donne peu de grain à moudre aux citoyens dans les conseils de quartier et de l'autre, c'est-à-dire dans les lieux où se prennent les décisions sur les questions économiques, de développement, des

transports, c'est-à-dire les intercommunalités, on fait tout pour que le citoyen ne mette pas son nez et on ne politise pas des enjeux transversaux essentiels en cherchant à tout prix le consensus. Certes, au niveau intercommunal, les conseils de développement cherchent à combler le déficit démocratique et prennent un peu de pouvoir mais ils ont peu de moyens et ne sont pas toujours très écoutés par les citoyens (malgré la mise en place d'outils comme « les commissions de suites » comme c'est le cas à Lille).

Pour revenir à la question, au niveau local, les élus n'ont pas forcément d'excuses pour ne pas organiser des référendums locaux. Bien sûr, il y a un risque que les citoyens ne se prononcent pas en connaissance de cause, qu'ils ne répondent pas vraiment à la question posée, que cela ne les intéresse pas, ou encore que cela soit populiste ou détourné. Ces risques et dérives sont bien connus. Mais je ne vois pas pourquoi, à l'échelon départemental et régional, ce type de débat ne pourrait pas s'organiser. Certes, cela prendrait du temps, cela supposerait de poser des questions compréhensibles et qu'il y ait des alternatives. Le problème de la démocratie locale c'est aussi une certaine tendance à la dépolitisation. Les collec-

tivités locales ont toutes tendance, qu'elles soient de gauche ou de droite, à faire la même chose, à produire les mêmes politiques publiques. Ce n'est pas bon pour la vie démocratique. Par ailleurs, la nationalisation des élections locales (la stratégie du vote sanction du gouvernement en place) ne contribue pas à la politisation des enjeux locaux. Or je pense que les enjeux locaux sont des enjeux politiques à part entière.

Je pense qu'il n'y a pas de culture du référendum; aussi, lorsqu'il est utilisé, il l'est d'une manière protestataire. On se retrouve dès lors dans une impasse: on ne recourt pas au référendum parce qu'on n'a pas l'habitude d'avoir recours au référendum et donc personne n'a recours au référendum. Du coup, cet outil est délaissé et tombe en désuétude. Peut-être faudrait-il prendre le risque d'un ou deux référendums pour débloquer la situation... En 2005, nous en avons eu un sur la constitution européenne qui a provoqué un beau débat dans la société, ce qui n'a pas empêché les élites de juger que la réponse des citoyens n'était pas la bonne!

Discussion

– Les nouvelles technologies donnent des possibilités de mise en relation et de transmission de l'information mais le problème est de pouvoir aussi la « digérer » afin de pouvoir se forger une opinion qui tienne la route et qui ensuite puisse faire l'objet d'échanges. C'est là que réside la faiblesse des nouvelles technologies, contrairement aux dispositifs, certes beaucoup moins souples, du type des conférences des citoyens. Ne pourrait-on pas imaginer quelque chose qui unisse la force de l'un et l'intérêt de l'autre ?

Dominique Reynié. – Je suis d'accord et c'est pour cette raison que je préfère le « et » au « ou ». Je n'ai pas la capacité de dire qu'il faut choisir plutôt l'un ou l'autre car si on se trompe on risque de perdre beaucoup et de tomber dans des systèmes technophiles et finalement désincarnés politiquement. Alors que la logique du « et » cumulatif et non pas du « ou » exclusif me paraît être la logique à privilégier systématiquement.

Je pense même que la logique cumulative rend nécessaires des réunions, elle améliore la qualité des échanges et renforce le désir de participer. En revanche, il n'y a rien de plus terrible, décevant et exaspérant que des discussions auxquelles vous êtes invités pour prendre des décisions et au fur et à mesure que la discussion avance vous prenez conscience que votre avis n'a aucune incidence sur les décisions. Soit on décide pour vous et il faut le dire franchement, soit on vous invite à participer à la prise de décision commune mais alors il faut donner le mode d'emploi. Il y a des frustrations terribles qui font beaucoup de mal à l'image du modèle démocratique. Alors que si l'on nous donne les moyens de participer vraiment aux décisions, même modestes ou de portée limitée, avec lesquelles on peut même ne pas être complètement d'accord, la réunion devient plus intéressante et surtout plus crédible.

– En effet, lors du débat sur l'école, nous avons fait des réunions dans les lycées et les collèges, pour finalement nous apercevoir que de toute façon tout était décidé à l'avance, sur un logiciel, par des technocrates. On crée le débat mais la décision est déjà prise, ce qui engendre de la désillusion et du

désengagement. Du coup je me demande qui entre dans les classes préparatoires intégrées de Science Po ou à l'ENA, puisque de toute façon il s'agit de « démocratisation ségrégative » telle qu'elle est décrite dans le livre Le Contrat immoral et l'on sait très bien que peu d'enfants vont réussir puisque tout est codé.

Dominique Reynié. – Concernant les lycées ce n'était pas de la démocratie participative. Cela relevait des techniques de mobilisation et de communication qui ne trompent plus personne. À l'époque, il y avait eu une grande mobilisation des parents d'élèves et des enseignants. En même temps, comment pouvions-nous croire que de telles questions pouvaient se décider ainsi dans un système comme le nôtre. Cela prouve en tout cas que nous étions pleins d'espoir. Ce qui s'est passé alors était proche de la manipulation. Cela étant, lorsque l'on prend le risque d'ouvrir le jeu, les choses peuvent vous échapper. Pour les gouvernants, cela peut être aussi perturbant car s'ils décident d'organiser une rencontre sur l'éducation et de l'ouvrir à tout le monde, personne ne sait ce qui va en sortir. La démocratie participative, c'est aussi une prise de risque. Accepter

de rentrer dans le processus c'est aussi accepter que l'opinion que l'on défend ne soit finalement pas retenue. C'est probablement plus facile de l'accepter lorsque l'on est plus ou moins sûr que le processus a été démocratique. Cela étant dit, il n'y a pas un seul bon processus démocratique.

De mon côté aussi, il m'est arrivé d'y croire et d'être déçu. Je participais le 3 mars au comité de pilotage des Assises des libertés locales. Nous étions quelques universitaires parmi des élus. Je pensais que cette réunion était prévue pour faire triompher les régions alors qu'en fait il n'était pas du tout question de cela. Lors des Assises départementales, un grand nombre de personnes a aussi participé et les remontées ont été nombreuses. Finalement, ce sont les départements qui ont le mieux réussi à se mobiliser, s'impliquer, argumenter, et s'en sont sortis haut la main.

Quant à la démocratisation des grandes écoles via les lycées dans les quartiers défavorisés, les résultats sont faibles. En revanche, je pense que notre pays irait bien mieux si on accordait enfin moins d'importance au diplôme que l'on obtient lorsque l'on a vingt ans. On a l'impression que si à vingt ans vous n'avez pas

eu le diplôme qu'il faut, c'est terminé. La porte s'ouvre une fois puis se referme une fois pour toutes. Il faut absolument sortir de la culture fanatique du diplôme qui, lorsque cela se passe bien, fait de vous un diplômé à vie ! Cela aussi a ses effets pervers.

– Pour moi, les budgets participatifs des lycées ne relèvent pas de la démocratie participative. C'est une initiative très intéressante car elle permet à la communauté éducative d'un lycée de se confronter aux difficultés de la prise de décision budgétaire. Il s'agit d'un apprentissage de la démocratie mais il faut savoir que les discussions et décisions portent sur une infime partie du budget. Je ne pense pas que cela soit un modèle de démocratie participative même si c'est une très bonne école d'apprentissage de la démocratie.

Dominique Reynié. – Au Conseil économique, social et environnemental (Ceser), on essaye surtout de travailler avec les conseils de développement sur des sujets transversaux au niveau régional. On y pratique plutôt de la démocratie consultative. Comme je l'ai dit, je ne crois pas qu'un dispositif en chasse un autre.

Au risque de l'enchevêtrement des dispositifs et de leur illisibilité – ce qui représente un vrai problème –, il ne faut pas que la démocratie participative dévalue les corps intermédiaires. Or, le Ceser est aussi une forme de société civile organisée – il regroupe le monde économique, syndical, associatif – que la démocratie participative ne doit pas remplacer. Finalement, la démocratie participative s'est nourrie de l'absence, de la décomposition, de la perte de combativité d'instances intermédiaires. Le risque est qu'elle se substitue à elles. C'est pourquoi les résistances à la démocratie participative viennent des élus, des fonctionnaires mais aussi des militants des partis politiques qui sont parfois sceptiques vis-à-vis de la démocratie participative parce qu'ils se sentent dépossédés de leurs capacités à eux à ramener des informations aux élus, et à agir politiquement. Ils ont parfois aussi l'impression, pas forcément à tort, que la démocratie participative est une machine à dépolitiser les enjeux. On ne serait plus dans une logique de demande d'alternative.

Ségolène Royal a beaucoup utilisé la démocratie participative comme un emblème politique et en a fait un usage qui se rapproche fortement

de la démocratie d'opinion. Il est donc vrai que la démocratie participative est très fortement collée à l'image de Ségolène Royal et soupçonnée d'être démagogique, voire populiste. En 2006, elle avait tenté de faire une coproduction participative pour son programme. Mais l'opacité dans laquelle cela avait été fait a eu pour conséquence que le citoyen qui avait participé à ces réunions ne savait pas dans quelle mesure il avait été entendu. C'était certainement malhable de la part de Ségolène Royal. Non pas sur le principe mais organiser un dispositif participatif à quelques semaines du second tour, sur le plan stratégique, était catastrophique.

Par ailleurs, il n'y a pas une seule forme de démocratie participative. Il ne s'agit pas de substituer à la démocratie participative une nouvelle démocratie participative globale. Le fait que les lycées, les enseignants, les fonctionnaires allouent de l'argent me semble déjà un grand pas en avant. Ce n'est peut-être pas de la « grande » démocratie participative mais, dans la mesure où la plupart du temps la démocratie participative se résume à de la réunionite, au moins dans le cas des budgets participatifs des lycées, cela a débouché sur du concret. Quant aux conférences

de citoyens, il est peut-être illusoire de penser qu'elles pourraient être décisionnelles mais au moins il devrait y avoir un droit de suite. Face à l'avis qui a été produit, le pouvoir politique doit justifier sa décision par rapport à l'avis qu'il a reçu. Les élus devraient expliquer devant la presse pourquoi ils ont décidé de ne pas suivre l'avis du jury citoyen.

– *Et la place d'internet ?*

Rémi Lefebvre. – Il y a dix ans, de nouveaux discours prophétiques ont fleuri : on disait qu'internet allait devenir la nouvelle agora, que cela allait changer la donne démocratique en profondeur... Avec internet, on a l'avantage de pouvoir réagir à distance sans se déplacer. Cela réduit donc les coûts de la participation, ce qui n'est pas négligeable car les individus cherchent à concilier vie professionnelle et vie personnelle, familiale, civique... Mais tous les analystes qui ont travaillé sur internet affirment que fondamentalement internet n'a pas changé radicalement la manière de faire de la politique ; cela crée des espaces de discussion mais cela reste de micro-espaces peu connectés les uns aux autres.

Certes, internet alimente une parole très réactive mais les espaces de débat ne sont pas connectés aux décisions. Au moment du référendum sur le traité constitutionnel en 2005, internet a été un lieu de débat.

Lors de la dernière élection présidentielle, nous étions tous un peu plus sur internet et lors de la prochaine élection, nous le serons encore un peu plus ; la campagne d'Obama s'est faite beaucoup sur internet mais aussi beaucoup au porte à porte ! Le paradoxe aujourd'hui en politique c'est que les forces anciennes ne disparaissent pas au profit des nouvelles.

Il est vrai qu'internet génère une intense activité, des échanges politiques, du débat. Les sites, les blogs... portent et vivifient l'intérêt pour la politique. Lorsque l'on regarde les sites des quotidiens, il y a parfois deux cents, trois cents commentaires pour chaque article. Qui produit ces commentaires ? Comme ce sont des commentaires écrits, ce sont surtout ceux qui savent écrire, étayer un point de vue à l'écrit. Très souvent on retrouve les mêmes activistes, omniprésents sur la toile et rompus à ses codes. Je ne dis pas qu'internet n'a pas élargi la possibilité de prendre la parole, toute

une série d'espaces qui n'existaient pas avant se sont constitués, mais internet n'a pas supprimé les inégalités et en a créé de nouvelles.

Internet a produit une forme de socialité qui n'est pas forcément connectée à la politique et qui elle est beaucoup plus large. Mais concernant l'information, il y a beaucoup de « malinformation » comme on peut parler de malbouffe... Dire que les gens sont plus informés n'est pas forcément juste. Les gens sont inondés par l'information mais cette information est souvent spectaculaire, pauvre en contenu, faiblement hiérarchisée.

De manière générale, est-ce que l'inflation d'informations fabrique des citoyens plus politisés et éclairés sur la chose publique? Les médias parlent davantage du jeu que des enjeux. C'est la politique politicienne, la personnalisation du débat qui les intéresse. Ils donnent une vision de la politique qui est une vision excessivement stratégique, centrée sur les rivalités, les luttes entre personnes, ce qui d'ailleurs nourrit aussi la défiance des citoyens vis-à-vis du politique. Ce que les Anglo-Saxons appellent le *horse race journalism* (le journalisme centré sur la course de chevaux, les sondages, les coups de

communication...). C'est pour cela que je ne suis pas sûr que ce stock d'informations mis à disposition éclaire véritablement sur les enjeux. Il y a de très bons sites d'informations sur internet, pour ne pas citer Médiapart, qui font un travail d'explicitation des enjeux mais ils ne sont pas très nombreux.

Dominique Reynié. – Je suis convaincu qu'internet change profondément la politique. La France est certainement le pays où on le voit le moins mais aux États-Unis, Obama est redevable d'une partie de sa victoire à la manière dont le net s'est mobilisé pour lui. En revanche, Médiapart n'est à mon avis pas un bon exemple car c'est l'un des rares sites d'information payants. Il n'est donc pas représentatif de ce que propose internet gratuitement.

Par ailleurs, 500 millions de Chinois sont connectés au web. Chaque année, il y en a 100 millions de plus. Certes le web chinois s'apparente plus à un intranet mais il n'en reste pas moins que la pratique numéro un des Chinois sur le web ce sont les réseaux sociaux. La Chine est en train de se créer une socialité qui jusque-là n'avait jamais existé. Au-delà de toutes

les limites que l'on peut y voir, c'est un événement révolutionnaire total qui a déjà produit des effets politiques. Un livre récemment sorti, *Les Ruses de la démocratie*^{*}, montre comment les Chinois fabriquent réellement de la démocratie, notamment au niveau de l'environnement. Les Chinois ont un attachement très fort pour leur environnement. Probablement ont-ils compris que s'ils ne s'intéressaient pas au développement durable, ils subiraient la malnutrition et de graves problèmes de pollution. C'est donc pour eux un enjeu majeur. On le sait peu ici, mais ils sont en train de construire des systèmes qui placent les dirigeants politiques face à leurs responsabilités en matière d'environnement. Il y a eu, par exemple, des cas dramatiques de pollution au plomb. Des familles et des populations entières ont manifesté pour demander la démission des responsables, elles ont établi des listes de revendications, se sont regroupées en associations et ont été reçues par les responsables. Il y a eu des limogeages, des programmes de correction, etc. Cela ressemblait beaucoup à des processus démocratiques. Il n'est pas possible

* Hua Lishan, Isabelle Thireau, *Les Ruses de la démocratie. Protester en Chine*, Seuil, 2010.

de comprendre cette intensification des liens civiques et du processus proto-démocratique en Chine si on ne prend pas en compte la force du web et de la téléphonie mobile. 700 millions de Chinois ayant un téléphone portable, cela crée des socialités et des systèmes de mise en cause qui jusque-là n'avaient jamais existé. Bien entendu il faut rester très prudent, la censure existe toujours mais les interstices et les petits espaces laissés vacants peuvent être occupés et produisent des choses spectaculaires.

– *Pourriez-vous expliquer pourquoi l'open data se développe si peu ?*

Dominique Reynié. – L'*open data*, ce sont des données qui circulent. On les utilise ou on les fait circuler. En ce qui me concerne, la Fondation pour l'innovation politique, dont je m'occupe, met tout ce qu'elle produit sur son site. L'*open data* c'est très précisément la mise à disposition de données dont le traitement produira une information. Il ne s'agit pas d'une variante de ce que fait la presse. Je publie sur mon site les résultats d'une enquête d'opinion sous forme de données statistiques. À partir de

là, chacun pourra faire ses propres calculs, vérifier, se les approprier et leur faire dire quelque chose. Les données sont vivantes, ce sont des chiffres sous une forme statistique. En ce sens, il s'agit d'un partage qui permet ensuite de créer des choses. En revanche, les Chinois ne font pas du tout de l'*open data* car c'est impossible en Chine. L'*open data* concerne d'abord l'administration qui fournit ses données pour que les citoyens les utilisent. Ce n'est pas une question de compétence mais de culture. La culture de l'administration française est une culture de défiance à l'égard des citoyens. L'administration française est persuadée que le citoyen va faire un mauvais usage des données. On envisage *a priori* le pire alors que des idées généreuses, intelligentes et novatrices peuvent en faire un très bon usage. En France, on pense d'abord aux problèmes que cela pourrait générer. On a même évoqué un jour devant moi Vichy... Cela n'a absolument rien à voir, puisqu'il s'agit de données non nominatives. Le réflexe est de ne pas faire confiance au citoyen, ce qui est une réaction très paternaliste. Nous ne faisons pas confiance aux politiques, mais le politique ne nous fait pas confiance non plus.

Par contre, certaines municipalités sont en avance sur l'État comme par exemple Rennes. Lorsque des élus locaux décident de le faire à l'échelle de leur commune c'est un service prodigieux rendu au citoyen qui par la suite peut se propager assez vite. Je n'imagine pas que l'État reste indifférent devant la propagation d'un phénomène de ce type. Certaines villes commencent à le faire et les résultats sont très positifs.

– Je ne comprends pas en quoi la démocratie représentative, voire participative, relève de la démocratie. Thomas Jefferson disait « la démocratie c'est le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple ». Lorsque l'on analyse les élites démocratiques au pouvoir, je ne vois pas où est le peuple, le demos ? Il me semble que le parallèle avec ce qui se passe dans les pays du Maghreb est en ce sens très intéressant car des peuples se révoltent contre un pouvoir autoritaire. Certes, notre pouvoir n'est pas autoritaire mais à mon sens il n'est pas non plus démocratique. En revanche, il a l'avantage de ne pas s'opposer à la rébellion puisqu'il a réussi à greffer, derrière le mot d'aristocratie, celui de représentation, et aujourd'hui participation, pour laisser croire à

ceux qui veulent encore y croire qu'il y aurait une incitation des citoyens à y participer alors que c'est une parfaite illusion.

Rémi Lefebvre. – Je partage votre point de vue. Jacques Rancière, qui est l'un des grands philosophes actuels de la démocratie, pense que nous vivons dans des aristocraties électives. Notre système est démocratique formellement mais il est à bout de souffle. Or ils s'identifient de moins en moins à des élites peu représentatives socialement, incapables de résoudre les problèmes économiques et sociaux et de plus en plus impuissantes. Le déficit de légitimité du système représentatif est criant mais il se perpétue faute d'alternative ou parce que les élites sont conservatrices et attachées à leurs privilèges comme le débat sur le cumul des mandats l'illustre.

– La démocratie participative suscite de fortes résistances. Elle se développe lentement. Les citoyens participent peu; cela génère de la frustration et du mécontentement... N'est-ce pas aux élus à prendre plus de risques ?

Rémi Lefebvre. – Vous avez raison. Si l'on cherche à caractériser la redynamisation de la démocratie participative, une seule certitude domine véritablement : rien ou presque dans les modalités juridiques nouvelles de la démocratie locale ne sort du registre de la représentation. L'intégration éventuelle du public à divers niveaux n'y change rien : la décision est toujours pensée par le droit comme une affaire exclusive des élus. La participation des habitants ne constitue qu'en apparence un dispositif de délégation du gouvernement représentatif. La démocratie participative ne saurait être conçue comme un substitut mais comme un adjuvant à la démocratie représentative classique. La « délégation-abandon » prime toujours sur la « délégation retenue », comme l'appelle Daniel Gaxie*. Mais si les citoyens participent peu, c'est aussi parce qu'ils pressentent qu'on leur ménage peu de pouvoir. Donc une offre participative limitée entraîne une faible demande et on est en effet dans un cercle vicieux. Les jeunes élus sont plus ouverts que les anciennes générations sur la participation mais ils ont souvent une vision

* « Les enjeux citoyens de la professionnalisation politique », *Mouvements*, n° 18, 2001.

managériale et instrumentale de la démocratie participative. Il ne faut pas attendre des élites qu'elles changent leurs habitudes spontanément, il faut aussi des pressions externes...

**Extrait du catalogue
Collection *Aube Nord***

Dans la série Rencontres du nouveau siècle :

- François Ascher, *Les nouveaux principes de l'urbanisme*, 2001
Jacques Attali, *Peut-on encore choisir son avenir ?*, 2001
Georges Balandier, *Civilisations et puissance*, 2003
Maïssa Bey, *L'une et l'autre*, 2009
Marnix Beyen, Philippe Destatte, *La Belgique va-t-elle disparaître ? Itinéraire d'une nation européenne*, 2011
Roger Brunet, *Le développement des territoires : formes, lois, aménagement*, 2004
Hubert Curien, *Science et progrès : audace et précaution*, 2001
Caroline Dayer, *Sous les pavés, le genre. Hacker le sexisme*, 2014
Marcel Gauchet, *Penser la société des médias*, 2007
Thierry Gaudin, *Préliminaires à une prospective du capitalisme*, 2003
Bertrand Hervieu, *Les orphelins de l'exode rural*, 2008
Petr Janyška, *L'Europe retrouvée. Entre Prague, Paris et Bruxelles*, 2004
Hervé Le Bras, *L'adieu aux masses*, 2002
Bernard Lietaer, *Mutation mondiale, crise et innovation monétaire*, 2008
Dominique Méda, *Travail: la révolution nécessaire*, 2009
Dominique Méda, Ignacy Sachs, Bernard Lietaer, *Et si on rallumait les étoiles ? L'audace d'inventer*, 2014

Philippe Meirieu, Pierre Frackowiak, *L'éducation peut-elle être encore au cœur d'un projet de société ?*, 2008
Serge Paugam, *Vivre ensemble dans un monde incertain*, 2014
Riccardo Petrella, *L'eau, bien commun public*, 2004
Daryush Shayegan, *Au-delà du miroir. Diversité des cultures et unité des valeurs*, 2002
François de Singly, *L'individualisme est un humanisme*, 2005
Didier Tabuteau, *2025 : l'odyssée de la sécu*, 2008
Pierre Veltz, *L'avenir de nos emplois entre mondialisation et territoires*, 2007
Jean Viard, *Être soi, mais ensemble. L'individu et la mondialisation*, 2002
Jérôme Vignon, *L'Europe, un sujet politique en voie d'identification*, 2003
Patrick Viveret, *Reconsidérer la richesse*, 2003
Marc Wiel, *Ville et mobilité : un couple infernal ?*, 2004
Dominique Wolton, *McLuban ne répond plus. Communiquer c'est cohabiter*, 2010

Dans la même collection :

Atlas régional du développement durable Nord-Pas-de-Calais, 2004
CFDT Nord-Pas-de-Calais, *Les 35 heures en actes*, 2001
François Denieul, en collaboration avec Olivier Dassonneville, *Nord de Paris, sud de Bruxelles – Éléments pour une diplomatie régionale de proximité*, 1998
Christophe Lesort, *Dunkerque, perspectives pour un projet d'agglomération*, 2000
Philippe Nouveau, *Dunkerque, l'aventure urbaine*, 2006
Pascal Percq, *Une région pour gagner – La nouvelle aventure du Nord-Pas-de-Calais*, 1997
Pierre Pierrard, *Chansons populaires de Lille sous le Second Empire*, 1998

Helga-Jane Scarwell, Magalie Franchomme, *Contraintes environnementales et gouvernance des territoires*, 2004
Jean-François Stevens, *Petit guide de prospective Nord-Pas-de-Calais 2020*, 2000
Jacques Theys, Christian du Tertre, Felix Rauschmayer, *Le développement durable, la seconde étape*, 2009
Pierre Veltz, Laurent Davezies, *Nord-Pas-de-Calais, 1975-2005 : le grand tournant*, 2004

VISIONS
2040



Mentions écolabels imprimeur

Achévé d'imprimer en janvier 2015
sur les presses de l'imprimerie
« La Source d'Or », 63039 Clermont-Ferrand
pour le compte des éditions de l'Aube
Rue Amédée-Giniès, F-84240 La Tour d'Aigues

Numéro d'édition : 481
Dépôt légal : janvier 2015
N° d'impression :

Imprimé en France

